

# Cabane forestière du MT-RENAUD

## RÈGLEMENT D'UTILISATION

1. Veuillez respecter **toutes les installations** mises à votre disposition.
2. Utilisez **avec modération** le bois mis à votre disposition.
3. Tous les utilisateurs de cet endroit sont priés de **reprendre leurs déchets** et de laisser la place libre de **tous détritrus**.
4. Les véhicules ne sont autorisés à stationner à proximité de la cabane que pour le **déchargement et chargement** de tout genre. Ils seront ensuite parqués le long du chemin forestier.
5. La location ne peut se faire plus de 6 mois à l'avance pour les habitants-es de Boncourt et 3 mois à l'avance pour les personnes extérieures au **Secrétariat communal**. Elle sera de **Fr. 75.- par jour pour les personnes domiciliées à Boncourt** et de **Fr. 150.- par jour pour celles de l'extérieur**.
6. Dans la location de la cabane sont compris :  
**la cabane, le foyer, le grill**

**Important :** les tables extérieures sont à disposition de tous

7. Tous dommages causés seront facturés au locataire.

**Le Conseil Communal**

Janvier 2019

**Réservation** : Secrétariat communal 032 475 56 55